



Redressement vers une liquidation

Par **Thierry E**, le **07/07/2009** à **11:26**

Bonjour, rnJ'ai créer une sarl unipersonnel il ya 18 mois. rnSuite a des difficultés financière pour payer charges et fournisseur, j'ai pris l'initiative de demander un redressement judiciaire ,pour trouver une solution. rnIL m'a été accordé, un mandataire m'a été attribué, un commissaire priseur doit faire un inventaire des biens. rnAprès reflexion ,je pense maintenant que le redressement ne me mènera a rien et que je devrai me séparer du matériel avant la liquidation pour ne pas trop perdre sur les valeurs du matériel. rnJ'ai en tête un projet pour travailler par la suite en auto-entrepreneur avec peu d'investissement. rnMais pour cela je souhaite racheter un véhicule et quelque outils à la société à titre privé . rnDepuis que je sais qu'un commissaire priseur doit faire un inventaire, je ne sais pas si je peu vendre du matériel, si je peu en acheter moi même ou si je dois passer par un intermédiaire? rnQuel est le rôle d'un commissaire priseur pendant un redressement. rnQue me conseillez vous de faire dans ce genre de situation? rnMerci